



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

SECTION **Petite
Enfance**



06 29 12 02 48



50, Avenue Daumesnil 75012 PARIS

@supapfsupetiteenfance

@ supapfsu.pe@gmail.com

Paris, le 28 mars 2025

**Petite enfance en souffrance :
Mobilisons-nous !!**



Le secteur de la petite enfance traverse une crise sans précédent. Ce n'est ni aux professionnelles, ni aux jeunes usagèr.es d'en faire les frais !

Nous ne pouvons continuer à payer les pots cassés de cette crise : c'est l'ensemble des corps de métier qui souffre et pour le SUPAP-FSU c'est donc collectivement que nous devons nous mobiliser !

N'attendons ni de notre employeur, ni du gouvernement une amélioration de nos conditions de travail.
Comptons sur notre seule force : la grève et la mobilisation !!

Le mode dégradé, ne peut pas être la norme !!

Le sous-effectif rend nos missions difficilement réalisables et cela ne peut plus durer ! C'est l'ensemble des agent.es qui est à bout de souffle. Notre professionnalisme, invisibilise la galère de notre quotidien, car nous ne cessons de palier les dysfonctionnements, ... la structure tourne, mais à quel prix ? Ce cache misère se fait au détriment de notre santé (physique et psychique), mais également de notre vie de famille, de nos loisirs,... etc



Glissements de tâches, modifications d'horaires inopinées, mobilité d'un établissement à l'autre, ... ces pratiques s'installent et deviennent monnaie courante.
Refusons-les collectivement !!

Toutes et tous en grève et en mobilisation

Jeudi 15 mai 2025

9h30 devant la DFPE

76, rue de Reuilly 75012

AP

EJE

Responsables

AEPE

ATEPE

Responsables adjointes



Je suis ATEPE



Les ATEPE sont indispensables au bon fonctionnement des EAPE. Il s'agit d'un métier physiquement éprouvant, avec de lourdes responsabilités, qui ne sont pas reconnues par notre employeur. Les ATEPE sont les laissées pour compte de la DFPE. Leurs conditions de travail ne sont plus acceptables !! Le chiffre élevé de postes aménagés, d'inaptitude et de reclassement ainsi que les difficultés de recrutement attestent de la dureté du métier !

Je suis mobilisé.e le 15 pour :

- Qu'un **ratio** maximum obligatoire soit établi d'**1 ATEPE pour 15 enfants**,
- **Qu'il y ait minimum 2 ATEPE** en cuisine,
- Une prime de **300€ net/ mois** pour les ATEPE du **pôle de remplacement**,
- Qu'une **prime de mobilité** de 50€ net/jour soit donnée aux ATEPE volontaires allant remplacer dans d'autres structures,
- Que soit élaboré **une nouvelle fiche de poste**, détaillée et qu'elle soit respectée dans tous les EAPE, JEP compris,
- Que soit donné **une dotation vestimentaire d'été** et des chaussures plus légères,
- Que soient arrêtées **les livraisons d'une structure à l'autre** faites par les ATEPE (couches, lait, dotations...),
- Que l'heure de **pause méridienne soit respectée**, sans avoir à réceptionner une livraison, sans avoir à s'occuper du linge car l'heure de pause est non rémunérée,
- Que **des sujets** spécifiques ATEPE soit prévus à chaque **journée pédagogique**,
- Que le dernier horaire soit 9 heures,
- Que soient données **tous les ans** au minimum 3 **formations dont une en bureautique**,
- Que soit **arrêté la pression, la surveillance** permanente du travail et **l'infantilisation** des ATEPE



Je suis APE, AP, AEPE



Le sous-effectif chronique, entraîne des glissements de tâches. Le non respect du ratio, comme le stipule le décret, augmente la charge mentale. Les changements d'horaires inopinés ne permettent pas de conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Les professionnelles de la petite enfance, **sont épuisées** de pallier à ces manquements, qui se font au détriment de leur santé et de leur vie privée. Le grand nombre de postes aménagés, d'inaptitude et de reclassement témoigne de la dureté du métier.

Je suis mobilisé.e le 15 pour :

- Que le **ratio** soit **respecté à chaque instant de la journée** et dans **chaque section** (décret respecté),
- Que le **ratio** soit **diminué** à une pro 1 pour 4 enfants de plus de 2 ans et 1/3 enfants de moins de 2 ans,
- Que les sections des grands **ne dépassent pas 10 enfants** et que les sections des moyens et des petits **ne dépassent pas 8 enfants** (pour le bruit, pour l'organisation et la charge de travail),
- Que **les pros** soient inclus dans les réunions pluridisciplinaires et dans les commissions,
- Que **les changements d'horaires** impromptus soient faits qu'avec l'accord écrit de la professionnelle,
- Que le **management** devienne **équitable, bienveillant, participatif et accompagnant** et non infantilisant,
- **L'arrêt** des glissements de tâches,
- Que soient revus **l'organisation, la gestion et l'accompagnement** autour des rapports disciplinaires
- Que chaque pro ayant besoin, obtienne **une place en crèche** pour son enfant, des tickets restaurants ou des plateaux repas (cantines sont trop loin, horaires décalés...),
- Que soient données **tous les ans** au minimum 3 **formations dont une en bureautique** pour celles qui le souhaitent,
- Une **prime de 300€ net/ mois** pour les professionnelles du pôle de remplacement,
- Qu'une **prime de mobilité de 50€ net/jour** soit donnée aux professionnelles volontaires allant remplacer dans d'autres structures

Je suis EJE



La crise que rencontre le secteur de la petite enfance n'épargne pas les EJE. Trop souvent empêché.es de faire leur métier, ces professionnel.les se retrouvent faire les «bouche-trous» en section, par manque de personnel. Ces glissements de tâches ont des répercussions sur leur santé psychique et physique !!

Je suis mobilisé.e le 15 pour :

- La **sortie des ratios** des EJE,
- L'**arrêt** des glissements de tâches,
- La **reconnaissance du métier** et de la **catégorie A** : marge de manoeuvre, autonomie, ...
- Le **recrutement** de personnel : ATEPE, AP, EJE,
- La **diminution des ratios** à 1/5 pour les enfants de plus de 2 ans et 1/3 pour les enfants de moins de 2 ans,
- Que la section des **grands ne dépasse pas 10 enfants** et que les sections des **moyens et des bébés ne dépassent pas 8 enfants**,
- La **concertation** et l'**accord** de l'agent.e pour les changements d'horaires imprévisibles,
- La **participation des EJE** dans les réunions pluridisciplinaires et les commissions d'attribution,
- Que chaque agent.e qui en fait la demande, **ait une place en crèche municipale**, pour son enfant,
- La **pose de panneaux anti-bruits**, dans toutes les structures,
- L'octroi de ticket restaurant ou de plateaux repas (cantines trop éloignées, horaires décalés,...)

Je suis responsable ou responsable adjointe



Le peu de moyens octroyés par la DFPE empêche les équipes encadrantes de faire tourner les structures correctement : manque de réunions d'équipe, impossibilité d'accorder des CA ou de laisser partir les professionnel.les en formation, ... sont autant d'éléments qui ne favorisent pas la cohésion d'équipe.

La charge de travail administratif, le suivi des dysfonctionnements bâtimentaires, ou la gestion du sous-effectif, représentent une charge mentale importante et sont source de stress et de mal-être au travail.

Je suis mobilisé.e le 15 pour :

- La **diminution** de la charge de travail administratif, avec la **possibilité** d'avoir des aides administratives
- La **possibilité** de télé-travailler ou d'être en bureau partagé deux fois par mois,
- Repenser les logiciels pour qu'ils **soient plus adaptés, performants et moins chronophages**,
- Le **suivi intégral** du bâtimentaire par les CASPE
- **Indexation** du budget de fonctionnement à l'inflation,
- La **possibilité de respecter les ratios** de sécurité à chaque instant de la journée, **en recrutant** des professionnel.les diplômé.es pour permettre la validation des congés, la participation aux formations ainsi que le maintien des réunions d'équipes,
- **Des réunions en présentiel** pour **faciliter** la prise de parole et permettre une participation entière (ne pas être interrompues par les aléas de l'EAPE),
- Mise en place **d'analyses de pratiques** pour les équipes encadrantes,
- L'**arrêt** des glissements de tâches.
- La possibilité de prendre sa **pause méridienne complète**,
- L'**arrêt** des heures supplémentaires et, à minima, pourvoir les récupérer,
- L'**amélioration** du délai de maintenance pour les logements de fonction



Préavis de grève pour l'ensemble des agent.es de la DFPE

Le SUPAP-FSU dépose un préavis de grève, du jeudi 15 mai 2025 au mercredi 31 décembre 2025, de 0h à 24h pour chacune de ces journées. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires et contractuel.les de la DFPE.

Le SUPAP-FSU dénonce

- Le non respect du ratio comme le prévoit le décret, tout au long de la journée,
- Un ratio désuet, au vu des avancées en neurosciences du jeune enfant,
- Le sous-effectif des ATEPE,
- La mobilité imposée des ATEPE et l'absence de rémunération de ces remplacements,
- Les glissements de tâches récurrents,
- La charge de travail constante des ATEPE alors que leur effectif ne cesse de diminuer,
- L'absence de conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle,
- Un management infantilisant, autoritaire et injuste,
- Des délais de maintenance du gros matériel électroménager, des ascenseurs, monte-charge,... trop longs, ce qui engendre des TMS,
- L'empêchement pour les EJE d'exercer leurs missions,
- Les heures supplémentaires non récupérées pour l'ensemble des corps de métier, plus particulièrement pour les équipes encadrantes,
- Qualité de travail empêchée pour toutes les professions,
- Le manque de reconnaissance des métiers,

Le SUPAP-FSU revendique

- Un ratio adapté au besoin du jeune enfant au vu des avancées en neurosciences, avec un.e professionnel.le pour 4 enfants de plus de 2 ans et un.e professionnel.le pour 3 enfants de moins de 2 ans, tout au long de la journée dans chaque section,
- Un ratio maximum de un.e ATEPE pour 15 enfants, avec systématiquement deux ATEPE en cuisine,
- L'arrêt des mobilités imposées pour les agent.es, et en cas de nécessité l'octroi d'une prime de 50€ net par jour,
- La possibilité d'une conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle, avec l'arrêt des changements d'horaires imprévisibles, la validation des congés selon le protocole, l'accord systématique de toutes les demandes de TP, ...
- Un management bienveillant, participatif et accompagnant,
- Un stock de matériel de gros électroménager pour dépanner les EAPE dans les 2 jours. Ainsi qu'une alternative en cas de panne d'ascenseur pour préserver les agent.es des TMS,
- L'arrêt des glissements de tâches pour tous les corps de métiers,
- La sortie des ratios des EJE,
- L'arrêt des heures supplémentaires pour l'ensemble des corps de métiers,
- Un recrutement massif de professionnel.les diplômé.es,
- Une attractivité de nos métiers au travers : de tickets restaurant, place de crèche pour les enfants du personnel, augmentation des salaires, ...



Modalités de grève

- Tu peux faire grève la journée ou la demi-journée,
- Il n'existe pas de délais de prévenance pour se déclarer gréviste à la DFPE,
- Tu dois faire grève à ta prise de service (Par exemple, tu ne peux pas travailler le matin et décider de faire grève l'après-midi)
- Attention depuis l'application de l'arrêt Omont, si tu fais grève un vendredi **et** un lundi consécutivement, ton salaire te sera retiré sur samedi et dimanche : tu perdras 4 jours de salaire !

